



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026 A 20H00

Nombres des membres du conseil municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18 puis 17 au départ de M. SEGURA Olivier
Nombre de pouvoirs	17
Quorum	10
Date de la convocation	16/03/2026

Etaient présents : ANDRE Cédric, BRUCKER Marc, DOLLEN Marjorie, ECHEVINS Carine, FRADELLA Cédric, GAUTIER Adeline, GIORGIANTONIO Camille, GRAZINA Laetitia, KILL André, LAURENT Christian, PASCUAL Carmen, PELTIER Julien, SCHMITT Yoan, SCHUSTER Benoît, SEGURA Olivier, UTA Nicoleta, VALERO Julie, WENDLING Pierre-Adrien.

Absents excusés : Olivier SEGURA (Départ après le préambule)

Absent non excusé : LEININGER Véronique.

Secrétaire de séance : Carine CALLEGARI

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire dans la salle des fêtes de Stuckange sous la présidence d'Olivier SEGURA, maire sortant.

13DEL2026– Elections des délégués des syndicats

Suite aux élections municipales, l'Assemblée délibérante doit désigner ses représentants dans un certain nombre de syndicats et autres organismes. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir désigner ses représentants pour l'ensemble des syndicats et autres organismes suivants :

SISCODIPE (Syndicat Intercommunal de la Concession de Distribution Publique d'Electricité)

La liste de 1 membre désigné et 1 suppléant ci-après a été approuvée après que deux conseillers se sont portés candidats :

Titulaire : ECHEVIN Carine

Suppléant : FRADELLA Cédric

Pour	15
Contre	0
Abstention	2

SIDEET (Syndicat Intercommunal Des Eaux de l'Est Thionvillois)

La liste de 2 membres désignés ci-après approuvée après que deux conseillers se sont portés candidats :
(le Maire étant titulaire d'office)

Titulaires : SCHUSTER Benoît et WENDLING Pierre-Adrien

Suppléant : SCHMITT Yoan

Pour	15
Contre	0
Abstention	2

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télerecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr



DIMESTVO (DI : Distroff ME : Metzervisse ST : Stuckange VO : Volstroff)

La liste de 3 membres désignés ci-après approuvée après que deux conseillers se sont portés candidats :
(le Maire étant titulaire d'office)

Titulaires : SCHUSTER Benoît, WENDLING Pierre-Adrien et SCHMITT Yoan

Pour	15
Contre	0
Abstention	2

TEMO (TErritoires et MObilité)

La liste de 1 membres désignés ci-après approuvée après que deux conseillers se sont portés candidats :
(le Maire étant titulaire d'office)

Délégué 1 : SCHUSTER Benoît

Délégué 2 : FRADELLA Cédric

Pour	15
Contre	0
Abstention	2

Délégué à la Défense

La liste de 1 membre désigné ci-après a été approuvée après qu'un conseiller se sont portés candidats :

Titulaire : KILL André

Pour	15
Contre	0
Abstention	2

Délégué à la sécurité routière

La liste de 1 membre désigné ci-après a été approuvée après qu'un conseiller se soit portés candidats :

Titulaire : BRUCKER Marc

Pour	15
Contre	0
Abstention	2

Pour extrait conforme,
Stuckange, le 20 mars 2026.

Le Maire,
Benoît SCHUSTER

